

Catalogue des formations 2022



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
⇒ Actions de formation

Mise à jour le 27/05/2022



01.55.28.35.87

infci@infci.fr

www.infci.fr

@infci

Adresse : Infci, 9 rue Bezout 75014 PARIS

SOMMAIRE

- **AROMATHÉRAPIE**
- **LE BSI : BILAN DE SOINS INFIRMIERS, 1 JOUR, FIF-PL**
- **LE BSI : BILAN DE SOINS INFIRMIERS, 2 JOURS, DPC**
- **EXERCICE EN GROUPE :**
CONTRATS D'EXERCICE EN COMMUN, SCP, SELARL, ETC...
- **GESTION DU CABINET : DÉVELOPPER VOTRE ACTIVITÉ LIBÉRALE**
- **GESTION DU STRESS ET DES ÉMOTIONS DU SOIGNANT, AFIN D'ÉVITER LE BURN OUT**
- **NGAP : PERFECTIONNEMENT**
- **NOMENCLATURE GÉNÉRALE DES ACTES PROFESSIONNELS**
- **PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR PAR DES MOYENS NON MÉDICAMENTEUX**
- **PRISE EN CHARGE DES CANCERS À DOMICILE**
- **PRISE EN CHARGE DES PLAIES CHRONIQUES**
- **PRISE EN CHARGE DES VOIES VEINEUSES CENTRALES ET CATHÉTERS PÉRINERVEUX À DOMICILE**
- **PRISE EN CHARGE DU PATIENT EN FIN DE VIE, À DOMICILE**
- **REPÉRAGE DU STRESS ET DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL DU SOIGNANT**
- **REPÉRAGE ET PEC DU RISQUE DE PERTE D'AUTONOMIE CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES À DOMICILE**
- **RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE**
- **SOINS INFIRMIERS ET SURVEILLANCE DES PATIENTS EN POST-OPÉRATOIRE IMMÉDIAT À DOMICILE**
- **LE TOUCHER – MASSAGE**
- **TUTORAT DES ÉTUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS EN EXERCICE LIBÉRAL**
- **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

AROMATHÉRAPIE

[CONSULTER LES DATES DE FORMATION](#)

© Source image : Banque d'image Pixabay

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'aromathérapie consiste en l'utilisation des huiles essentielles à des fins thérapeutiques.

Utilisées à des fins diverses depuis des millénaires, les plantes aromatiques ont toujours été tenues en haute estime par les thérapeutes du monde entier.

Mais attention, l'aromathérapie n'est pas une médecine douce.

Si les huiles essentielles sont utilisées parfois pour le plaisir des sens, elles n'en restent pas moins des substances actives qui doivent être utilisées avec discernement afin de ne pas représenter un danger. Il existe des toxicités, des interactions médicamenteuses et par conséquent des précautions d'emploi à observer.

La médecine allopathique et la médecine alternative sont complémentaires. Il n'est pas question de substituer un traitement prescrit par un médecin par des synergies d'huiles essentielles. En revanche, celles-ci peuvent s'avérer être de bons compléments.

Cette formation permettra aux professionnels de santé d'intégrer les huiles essentielles de manière précise et efficace lors de soins et ce, en toute sécurité.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Pratiquer l'aromathérapie sur des bases pharmacologiques
- Créer des formules pour accompagner le patient avec différentes huiles
- Maîtriser l'utilisation des différentes huiles essentielles (propriétés – précautions à respecter – mode d'emploi)
- Connaître les principes actifs des huiles essentielles
- Maîtriser les indications et contre-indications
- Adapter leur utilisation et les posologies de façon personnalisée

POINTS FORTS DU PROGRAMME

- Alternance des séquences théoriques et de mises en situation/exercices
- Acquisition de techniques utilisables dans le contexte personnel et professionnel

[EN SAVOIR PLUS](#)

Pré-requis : Aucun
Durée : 2 jours - Présentiel
Éligible : Autofinancement

LE BSI : BILAN DE SOINS INFIRMIERS, 1 JOUR, FIF-PL

[CONSULTER LES DATES DE FORMATION](#)

© Source image : Banque d'image Pixabay

PRESENTATION DE LA FORMATION

La dépendance, la prise en charge infirmière, le maintien au domicile...

Les personnes dépendantes à domicile sont de plus en plus nombreuses chaque année en France de part le vieillissement de la population et l'augmentation des maladies chroniques. La perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap entraîne des situations où la prise en charge infirmière est une réponse essentielle aux besoins de ces personnes pour leur maintien au domicile.

Le Bilan de Soins Infirmiers met en avant l'évaluation des patients en perte d'autonomie et la traçabilité des soins. L'expertise infirmière permet à travers le BSI une meilleure prise en charge globale des patients dépendants.

Cette formation vous permettra de mieux renseigner vos BSI afin qu'ils correspondent aux besoins en soins de vos patients.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Analyser les besoins des patients et de remplir son BSI
- Maîtriser les outils d'évaluation spécifiques au rôle infirmier (grilles EVA, SEGA, etc)
- Structurer et formaliser la démarche de soins
- Maîtriser le parcours du formulaire BSI

POINTS FORTS DU PROGRAMME

- Focus sur les outils d'évaluation de la dépendance, la démarche infirmière, le mode de rémunération des forfaits journaliers, les cotations et cumuls
- Exercices pratiques permettant de s'approprier l'outil BSI
- Profil des formateurs : infirmiers libéraux en exercice

[EN SAVOIR PLUS](#)

Pré-requis : aucun

Public cible : IDE libéral, IDE, Secrétariat médical

Durée : 1 jour - Présentiel

Eligible : FIF-PL, Autofinancement

LE BSI : BILAN DE SOINS INFIRMIERS, 2 JOURS, DPC

[CONSULTER LES DATES DE FORMATION](#)

© Source image : Banque d'image Pixabay

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le BSI, outil innovant, officialisé par l'avenant 6, est un support permettant de valoriser le rôle propre et l'expertise des infirmiers et de répondre aux besoins des patients par un plan de soin personnalisé et adapté.

Il favorise la coordination médicale et médico-sociale.

Grâce à cette formation BSI, l'infirmier pourra réactualiser ses connaissances, investir ce dispositif afin de renforcer la place de l'infirmier(ère) libéral(e) comme coordinateur de proximité.

Focus sur l'avenant 6 avec les outils d'évaluations, la démarche infirmière, le mode de rémunération des forfaits, les cotations et cumuls.

Focus sur l'avenant 8 : exercice à blanc, déploiement du BSI, facturation en AIS, les dispositions 2022, 2023.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Réactualiser ses connaissances en matière de dépendance temporaire et définitive
- Comprendre les principes conceptuels du BSI comme outil d'évaluation et de coordination des soins (avenants 6 et 8)
- S'approprier la méthodologie permettant de mesurer la situation clinique et environnementale du patient
- Assurer la traçabilité et participer à la coordination du parcours
- Etablir un bilan de soins conformément aux exigences professionnelles et évaluer un plan d'amélioration de ses pratiques

POINTS FORTS DU PROGRAMME

- Programme abordant la compétence infirmière, en y incluant l'intérêt de la coordination et les outils de traçabilité, de communication
- Focus sur les outils d'évaluation, la démarche infirmière, le mode de rémunération des forfaits journaliers, les cotations et cumuls
- Exercices pratiques permettant de s'approprier les outils de traçabilité des soins infirmiers
- Profil des formateurs : tous infirmiers libéraux en exercice

[EN SAVOIR PLUS](#)

Pré-requis : aucun

Public cible : IDEL

Durée : 2 jours – Présentiel - Visio

Eligible : DPC, Autofinancement



EXERCICE EN GROUPE : CONTRATS D'EXERCICE EN COMMUN, SCP, SELARL, ETC...

[CONSULTER LES DATES DE
FORMATION](#)

© Source image : Banque d'image Pixabay

PRESENTATION DE LA FORMATION

L'objectif de cette formation est de :

- présenter les différents modes d'exercice en groupe, afin de permettre aux participants d'identifier celui correspondant le mieux à leurs besoins
- exposer concrètement les risques liés à l'absence de contrat, ou à un mauvais choix de structure.

Ainsi, pour chaque type de regroupement, des exemples concrets, jurisprudences à l'appui seront présentés.

L'objectif de la formation est donc double : faire connaître chaque type de regroupement et mettre l'accent sur l'importance de choisir et formaliser le bon contrat.

L'exercice en groupe désigne énormément de situations différentes. En effet on « exerce en groupe » dès lors que l'on n'exerce pas seul. L'exercice en groupe s'étend du remplacement à toutes formes d'association .

Une première distinction entre les différents modes d'exercice en groupe peut être faite sur la base du partage de patientèle.

La cession de patientèle, ou plus précisément d'un « droit de présentation » à patientèle sera abordée en détail au cours de cette formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître tous les types de structures juridiques permettant l'exercice en groupe
- Pouvoir choisir la structure adaptée à son besoin et sa situation
- Actualiser ses connaissances afin d'optimiser le fonctionnement de son cabinet d'un point de vue juridique, fiscal et comptable
- Appréhender les règles pour un exercice en pluriprofessionnalité.

POINTS FORTS DU PROGRAMME

- Programme complet abordant les aspects juridiques, fiscaux et comptables de tous les types de structures d'exercice en commun possibles
- Formation abordant l'exercice mono-catégoriel mais aussi pluriprofessionnel
- Etude de cas concrets permettant l'approfondissement des sujets
- Profil du formateur : avocate spécialisée dans le suivi des infirmiers libéraux

[EN SAVOIR PLUS](#)

Pré-requis : aucun

Public cible : IDE libéral, IDE

Durée : 1 jour – Présentiel

Eligible : FIF-PL, Autofinancement

GESTION DU CABINET : DÉVELOPPER VOTRE ACTIVITÉ LIBÉRALE

[CONSULTER LES DATES DE
FORMATION](#)

© Source image : Banque d'image Pixabay

PRESENTATION DE LA FORMATION

En France, on dénombre pas moins de 135 027 infirmiers libéraux sur 764 260 infirmiers diplômés d'État¹. L'exercice libéral est un parcours complexe, occasionnant souvent des changements en terme d'organisation, de respect de cadre législatif / déontologique, de cotisations à anticiper et à honorer...

La gestion de cette entreprise passe également par l'obligation d'avoir un cabinet soumis à réglementation, de la gestion des déchets liés aux soins, d'une adaptation de ses pratiques professionnelles au domicile, d'une obligation de formation afin d'actualiser ses connaissances et pratiques.

Toutes ces thématiques seront abordés lors de cette formation afin de vous garantir une activité respectant la législation en vigueur.

¹ Source : Répertoire ADELI - Drees, données au 1er janvier 2021

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser tous les champs de l'exercice libéral infirmier dans le respect du cadre législatif, réglementaire et déontologique
- Développer son activité libérale en conformité avec la législation
- Agir en chef d'entreprise
- Prendre conscience des dimensions éthiques et déontologique dans sa responsabilité professionnelle
- Construire sa pratique professionnelle dans une démarche qualité
- Apprendre à travailler en réseau pour un exercice coordonné

POINTS FORTS DU PROGRAMME

- Emploi d'une méthode active (échanges, cas concrets et analyse de pratiques, ateliers)
- Formation abordant les différents textes de lois régissant notre exercice professionnel
- Remise d'une clé USB avec documents référencés HAS et textes de lois, en fin de formation
- Programme en adéquation avec l'évolution des textes réglementaires encadrant notre exercice professionnel

[EN SAVOIR PLUS](#)

Pré-requis : aucun

Public cible : IDE libéral, IDE

Durée : 2 jours – Présentiel - Visio

Eligible : FIF-PL, Autofinancement

GESTION DU STRESS ET DES ÉMOTIONS DU SOIGNANT, AFIN D'ÉVITER LE BURN OUT

[CONSULTER LES DATES DE FORMATION](#)

© Source image : Banque d'image Pixabay

PRESENTATION DE LA FORMATION

La vie professionnelle des infirmières et infirmiers libéraux est difficile : 23% d'entre eux se déclarent même proches de l'épuisement professionnel¹. En cause, le cumul de conditions de travail compliquées et une vie personnelle difficilement compatible.

Exposés à tant d'émotions et de stress, les infirmières et infirmiers libéraux sont une population à très haut risque de burn out. Pourtant, des solutions existent pour l'éviter.

Cette formation permettra aux personnels de santé de prendre du recul face aux émotions, sur ce qui est source de stress dans l'environnement en identifiant des leviers d'action permettant un meilleur confort psychologique et physique.

A l'issue de ce programme, l'infirmière et l'infirmier libéral découvriront leur propre chemin pour se régénérer. Ce qui entraînera des répercussions positives sur l'organisation et la qualité des soins sans oublier de prendre soin de soi.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre le phénomène du stress, ses mécanismes et ses différents troubles au niveau biologique, physique et psychique
- Identifier son profil personnel face au stress
- Comprendre l'impact du stress sur soi et savoir le gérer au quotidien
- Acquérir des techniques de lutte contre le stress utilisables dans le contexte professionnel
- Développer des stratégies de mieux être au travail et dans sa vie

POINTS FORTS DU PROGRAMME

- Formation complète abordant autant le « prendre soin des autres » que le « prendre soin de soi »
- Profil de la formatrice (infirmière libérale en exercice) connaissant parfaitement les contraintes de l'exercice infirmier libéral
- Alternance des séquences théoriques et de mises en situation/exercices
- Acquisition de techniques utilisables dans le contexte personnel et professionnel

[EN SAVOIR PLUS](#)

Pré-requis : aucun

Public cible : tous

Durée : 2 jours– Présentiel

Eligible : DPC, Autofinancement

NGAP : PERFECTIONNEMENT

[CONSULTER LES DATES DE FORMATION](#)

© Source image : Banque d'image Pixabay

PRESENTATION DE LA FORMATION

Les avenants 6 et 8 signés en 2019 et 2021 ont apporté des revalorisations et des nouveaux actes dans la NGAP. Leurs mises en œuvre ont été échelonnées sur 3 ans, jusque fin 2022. Ces nombreux changements doivent être assimilés pour une facturation sécurisée en rapport avec les prises en charges complexes des patients à domicile.

Cette formation reprend le chapitre des soins spécialisés (perfusions, diabète, BPCO, soins post-op, etc), le cumul des actes afin d'optimiser la facturation de ces soins.

Ces multiples cas concrets apporteront les connaissances nécessaires pour être en conformité avec la nomenclature en vigueur et gagner en sérénité dans la gestion de votre cabinet.

Cette formation s'adresse aux personnes maîtrisant au préalable les bases de la nomenclature.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les textes réglementaires de la profession d'infirmier libéral
- Tracer ses soins dans le dossier patient
- S'approprier les règles de cumuls
- Maîtriser les avenants 6 et 8
- Appliquer les cotations complexes

POINTS FORTS DU PROGRAMME

- Emploi d'une méthode active (échanges, cas concrets et analyse de pratiques)
- Formation reprenant tous les articles de la nomenclature
- Remise d'une clé USB avec documents référencés en fin de formation
- Programme incluant les nouveautés des avenants 6 et 8

[EN SAVOIR PLUS](#)

Pré-requis : être formé à la NGAP et maîtriser les règles de cumuls

Public cible : IDE libéral, IDE, Secrétaire médicale, service de facturation

Durée : 1 jour – Présentiel - Visio

Eligible : FIF-PL, Autofinancement

NOMENCLATURE GÉNÉRALE DES ACTES PROFESSIONNELS

CONSULTER LES DATES DE FORMATION

© Source image : Banque d'image Pixabay

PRESENTATION DE LA FORMATION

L'exercice libéral est régi par de nombreux textes réglementaires parmi lesquels il est difficile de se positionner (code de Santé Publique, convention nationale, NGAP...).

L'organisation du système de santé rend l'exercice libéral complexe. En effet pendant les études initiales aucune formation à la nomenclature n'est dispensée, ni même par l'Assurance Maladie lors de l'installation. En institution, il suffit de connaître son décret d'actes pour savoir quels soins l'infirmier est habilité à effectuer, et souvent, en début d'exercice libéral, les infirmiers libéraux confondent ce qu'ils peuvent faire avec ce qu'ils peuvent facturer. Certains actes du décret de compétence infirmier ne sont pas remboursables par l'Assurances Maladie.

L'avenant N°6 à la convention infirmière, issu des dernières négociations entre la profession et l'Assurance Maladie en 2019, a permis la valorisation de notre exercice. Notamment de nouveaux actes ont été inscrits, d'autres ont été revalorisés. Les prises en charge de plus en plus complexes nécessitent une maîtrise de la nomenclature afin d'éviter des indus. Cette formation permettra aux infirmiers de maîtriser les règles de facturation et d'appliquer les bonnes cotations aux soins prescrits qu'ils effectuent.

Sécurisez votre facturation, optimisez vos cotations, évitez les indus

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les textes réglementaires régissant la profession d'infirmier libéral
- Identifier les moyens de traçabilité
- S'approprier toutes les dispositions générales de la NGAP
- Maîtriser le titre XVI consacré aux soins infirmiers de la NGAP
- Maîtriser les avenants 6 et 8
- Appliquer les cotations infirmières

POINTS FORTS DU PROGRAMME

- Emploi d'une méthode active (échanges, cas concrets et analyse de pratiques)
- Formation reprenant tous les articles de la nomenclature
- Remise d'une clé USB avec documents référencés en fin de formation
- Programme incluant les nouveautés des avenants 6 et 8

EN SAVOIR PLUS

Pré-requis : aucun

Public cible : IDE libéral, IDE, Secrétaire médicale, service de facturation

Durée : 2 jours – Présentiel - Visio

Eligible : FIF-PL, Autofinancement

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR PAR DES MOYENS NON MÉDICAMENTEUX

[CONSULTER LES DATES DE
FORMATION](#)

© Source image : Banque d'image Pixabay

PRESENTATION DE LA FORMATION

Au cours d'une année, 92% des Français souffriraient d'une douleur de courte ou de longue durée¹. Parmi eux, un patient sur cinq souffrirait de douleurs chroniques.

De différentes intensités, les douleurs chroniques ont de lourdes conséquences :

- anxiété ou dépression pour deux tiers d'entre eux
- multiplication des consultations médicales (14 par an en moyenne)
- perte ou changement d'activité professionnelle pour 4/10 des patients
- hospitalisations et absentéisme au travail entraînant parfois l'invalidité....

La douleur est devenue un phénomène de société, nourri par le vieillissement de la population et l'accroissement des maladies chroniques. En effet, la moitié des personnes âgées vivant à domicile et les trois quarts des patients cancéreux à un stade avancé sont algiques.

La loi du 4 mars 2002 a reconnu le soulagement de la douleur comme « *droit fondamental de toute personne* ». En 2004, la lutte contre la douleur a été érigée en priorité de santé publique. Quatre plans nationaux y ont aussi été consacrés.

Depuis 2002, l'évaluation et la prise en charge de la douleur sont intégrées dans le rôle propre infirmier. Cette formation vise à mieux l'appréhender et l'appliquer.

1 Source : « Prise en charge de la douleur en France, une priorité de santé » Association francophone pour vaincre les douleurs, 2015

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Définir, comprendre, décoder et évaluer la douleur et le patient algique
- Connaître les traitements médicamenteux et savoir les adapter
- Connaître et utiliser les moyens non-médicamenteux
- Aider le patient à mieux gérer sa douleur

POINTS FORTS DU PROGRAMME

- Connaissances sur la douleur (voies, signes cliniques, échelles d'évaluation...) et les traitements médicamenteux
- Prise en charge non-médicamenteuse de la douleur : théorie et exercices
- Education thérapeutique en douleur

[EN SAVOIR PLUS](#)

Pré-requis : aucun

Public cible : IDEL, IDE, Ehpad, centre de soins

Durée : 2 jours – Présentiel

Eligible : DPC, Autofinancement

PRISE EN CHARGE DES CANCERS À DOMICILE

[CONSULTER LES DATES DE
FORMATION](#)

© Source image : Banque d'image Pixabay

PRESENTATION DE LA FORMATION

De nombreux protocoles de chimiothérapie existent et les professionnels de santé assurant le suivi à domicile des patients atteints de cancer sont souvent démunis. Ces traitements ont de nombreux effets indésirables, interactions médicamenteuses et alimentaires. Une mauvaise observance peut avoir des conséquences importantes.

Afin d'assurer un accompagnement de qualité de ces patients, il est essentiel que les professionnels de santé se tiennent informés des avancées thérapeutiques. Cette formation de deux journées permettra aux participants de renforcer leurs compétences et connaissances afin de réaliser une prise en soins de qualité et en toute sécurité des patients atteints de cancer.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier la physiopathologie des cancers
- Connaitre les différentes chimiothérapies selon leur mode d'action
- Connaître, évaluer et gérer les effets secondaires des différentes chimiothérapies
- Comprendre le rôle infirmier dans l'accompagnement de ces patients
- Mettre en place une éducation personnalisée
- Maîtriser les antalgiques adaptés aux différents types de douleur (inflammatoire, neurologique...)
- Identifier et évaluer la douleur, mettre en place une stratégie efficace adaptée au patient
- Identifier le travail en réseau comme garantie de la qualité des soins
- Communiquer avec le patient après l'annonce d'une mauvaise nouvelle et lors du suivi de sa pathologie
- Maîtriser la gestion des DASRI suivant les bonnes pratiques

POINTS FORTS DU PROGRAMME

- Les méthodes pédagogiques utilisées visent à rendre le participant acteur de sa formation.
- Afin de favoriser l'interactivité et l'analyse des pratiques, ces méthodes sont centrées sur les attentes et expériences des participants en lien avec leur exercice professionnel.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Pré-requis : aucun
Public cible : IDE libéral, IDE
Durée : 2 jours - Présentiel
Eligible : DPC, Autofinancement

PRISE EN CHARGE DES PLAIES CHRONIQUES

[CONSULTER LES DATES DE FORMATION](#)

PRESENTATION DE LA FORMATION

Deux millions de personnes souffrent chaque année en France de plaies chroniques¹ : ulcère (66% des cas), escarre (23%) ou plaie du pied diabétique (11%).

Les infirmiers sont de plus en plus fréquemment sollicités pour la prise en charge à domicile de plaies chroniques. Elles s'avèrent parfois difficiles tant d'un point de vue technique que sur le plan psychologique. Il s'agit de plaies souvent invalidantes, qui peuvent être très douloureuses.

Ce programme a pour objectif d'améliorer et approfondir ses connaissances sur la cicatrisation de la peau, de différencier les types de lésions, de choisir les dispositifs médicaux adaptés aux plaies, ainsi que le type de contention/compression ; d'exercer sa compétence d'éducateur pour les soins associés (hygiène, nutrition, hydratation, prévention) auprès du patient et de son entourage.

Il permettra également d'orienter le patient dans son parcours de soins, de coordonner et optimiser la prise en charge globale des plaies chroniques par l'élaboration de plans guides, avec la mise en œuvre de protocoles pluri professionnels (pour la cicatrisation dirigée, pour la douleur, pour l'hygiène...).

Cette formation axée sur l'expertise infirmière du suivi de plaie vous permettra d'élaborer grâce à un format interactif et participatif votre outil de bilan (**AMI 11**).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Approfondir les connaissances sur la peau, la cicatrisation et les plaies
- Evaluer une situation clinique et conduire un projet de soins adapté au niveau technique et selon l'état psychologique du patient
- Eduquer le patient et son entourage afin d'éviter les complications
- Connaître les nouvelles techniques de cicatrisation (miel, **TPN**...)
- Savoir appliquer la **NGAP**, prescrire les dispositifs médicaux, assurer la traçabilité des actions et se coordonner avec d'autres professionnels

POINTS FORTS DU PROGRAMME

- Emploi d'une méthode active (échanges, exercices, ateliers/manipulations...)
- Formation abordant tous les sujets plaie-cicatrisation (évaluation, projet de soins, éducation/prévention, recommandations, gestion des déchets...)
- Formation tenant compte des nouveaux actes inscrits à la NGAP (AMI 11, TPN...)

[EN SAVOIR PLUS](#)

Pré-requis : aucun

Public cible : IDEL, IDE, Ehpad, centre de soins

Durée : 2 jours – Présentiel

Eligible : DPC, FIF PL, Autofinancement

PRISE EN CHARGE DES VOIES VEINEUSES CENTRALES ET DES CATHÉTERS PÉRINERVEUX À DOMICILE

[CONSULTER LES DATES DE FORMATION](#)

© Source image : Banque d'image Pixabay

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Depuis le 1er janvier 2021, les soins et surveillances de la voie périnerveuse, jusqu'alors en dehors du champ de compétences des infirmiers, sont intégrés aux actes infirmiers. Cette modification du code de la santé publique (Décret n° 2021-97 du 29 janvier 2021 modifiant le décret n° 2019- 678 du 28 juin 2019) nécessite pour les infirmiers, de se former afin d'acquérir des compétences supplémentaires de manière à assurer des soins de qualité en toute sécurité. Les cathéters périnerveux sont utilisés dans la prise en charge de la douleur postopératoire des chirurgies orthopédiques. Le suivi de ces patients sera assuré à domicile en coordination avec les professionnels hospitaliers.

En parallèle, les patients reviennent souvent à domicile équipés d'une voie veineuse centrale type PICC line, Mid line ou kt central. Nous vous proposons lors de cette même formation de vous familiariser avec ces différents types d'abord veineux. Nous vous proposons aussi d'étudier les protocoles adaptés pour respecter les bonnes pratiques, anticiper les complications et sécuriser le trajet du patient.

Ces deux journées de formation permettront aux participants de maîtriser les soins en lien avec la surveillance du cathéter périnerveux et des cathéters centraux à domicile. Ainsi que la connaissance des procédures afin de prévenir les infections associées aux soins.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaitre le cathéter périnerveux et le cadre législatif lié à ce dispositif
- Assurer la surveillance et les soins relatifs au cathéter périnerveux
- Revoir les protocoles d'utilisation et les recommandations en vigueur concernant l'utilisation à domicile des cathéters veineux centraux, les chambres à cathéter implantable, Picc Line
- Identifier lors d'ateliers les mises en application des protocoles des actes techniques
- Proposer une éducation thérapeutique adaptée au patient

POINTS FORTS DU PROGRAMME

- Présentation détaillée des différents dispositifs (matériel, indications, contre-indications, techniques de pose...).
- Formation technique sur les différentes voies veineuses centrales.
- Repérage des complications et actions à entreprendre.
- Procédures de surveillance, maintenance et utilisation selon les normes de la Haute Autorité de Santé et la Société Française d'Hygiène Hospitalière.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Pré-requis : aucun

Public cible : IDE libéral, IDE

Durée : 2 jours – Présentiel

Eligible : DPC, Autofinancement

PRISE EN CHARGE DU PATIENT EN FIN DE VIE A DOMICILE

[CONSULTER LES DATES DE
FORMATION](#)

© Source image : Banque d'image Pixabay

PRESENTATION DE LA FORMATION

Depuis une trentaine d'années, les soins palliatifs sont reconnus par le système de soins français. Néanmoins jusqu'à récemment, ils concernaient essentiellement l'hôpital. Or, nombreux sont les Français qui souhaitent mourir chez eux.

Malheureusement peu de patients ont vu ce souhait se réaliser faute de moyens suffisants et adaptés.

Pourtant, les soins palliatifs ont fait l'objet de plans nationaux depuis 2015. Mais la France reste en retard. Face à ce constat, le Ministère de la Santé a d'ores et déjà indiqué qu'il poursuivra le plan, avec une priorité : « *favoriser les soins palliatifs à domicile* ».

En septembre dernier, le gouvernement a présenté le 5^{ème} plan national pour les soins palliatifs (2021-2024) dont l'objectif est d'accentuer les efforts des plans précédents.

Cette formation abordera les différentes lois éthiques et juridiques. Elle vous permettra de développer vos connaissances concernant les besoins physiques (la douleur, les traitements et les effets indésirables...) et psychologiques (les étapes de fin de vie, les émotions et les différents deuils...) des malades et des aidants afin d'améliorer la qualité de la fin de vie. Elle vous permettra de concevoir une démarche de soins sur la prise en charge globale du patient en soins palliatifs.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Savoir observer le patient mais aussi son environnement
- Décoder et évaluer le verbal et le non verbal
- Mettre en place des actions sur la symptomatologie des soins palliatifs
- Poser des diagnostics infirmiers et élaborer une démarche de soins
- Connaitre les étapes du deuil
- Comprendre la Loi Léonetti
- S'interroger sur nos pratiques à domicile
- Organiser des ateliers de méthodes non intrusives afin de gérer la souffrance et le travail de deuil des patients et des aidants

POINTS FORTS DU PROGRAMME

- Formation complète abordant tous les aspects techniques et psychologiques
- Intégration du travail en pluriprofessionnalité à toutes les étapes
- Emploi d'une méthode active (échanges, jeux de rôles...)
- Programme exhaustif n'oubliant pas le côté administratif de la prise en charge (cotation des actes selon la NGAP, traçabilité des actions...)

[EN SAVOIR PLUS](#)

Pré-requis : aucun

Public cible : IDE libéral, IDE

Durée : 2 jours– Présentiel

Eligible : DPC, FIF-PL, Autofinancement

REPÉRAGE DU STRESS ET DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL DU SOIGNANT



© Source image : Banque d'image Pixabay

[CONSULTER LES DATES DE FORMATION](#)

PRESENTATION DE LA FORMATION

Depuis 10 ans, la prévalence des pathologies mentales liées au travail ne cesse d'augmenter en France. En 2016, plus de 10 000 cas d'affections psychiques allant du trouble anxieux à la dépression en passant par le syndrome de stress post traumatisant ont été reconnus en accident de travail par la caisse nationale d'assurance maladie pour un coût total estimé à environ 230 millions d'euros.

Les soignants sont particulièrement impactés par cette problématique. Quelles évolutions du monde du travail peuvent expliquer cette situation ? Comment dépister les signes ? Quels sont les moyens d'y faire face au niveau individuel et collectif ? Comment prévenir l'épuisement professionnel ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les mécanismes physiologiques du stress
- Identifier les facteurs de stress dans nos métiers
- Comprendre les émotions de bases et comment les gérer
- Définir le burn out
- Reconnaître les signes cliniques
- Connaitre et agir sur les facteurs de risques
- Repérer une personne en souffrance professionnelle
- Orienter une personne en souffrance professionnelle
- Prévenir l'épuisement professionnel

POINTS FORTS DU PROGRAMME

Les méthodes pédagogiques utilisées visent à rendre le participant acteur de sa formation. Tout au long de la formation, les apports théoriques alterneront avec des cas cliniques afin de favoriser l'interactivité et la pratique réflexive.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Pré-requis : aucun

Public cible : IDE libéral, IDE, personnel d'EHPAD, centre de soins

Durée : 2 jours– Présentiel

Eligible : DPC, Autofinancement



REPÉRAGE ET PEC DU RISQUE DE PERTE D'AUTONOMIE CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES À DOMICILE

CONSULTER LES DATES DE FORMATION

© Source image : Banque d'image Pixabay

PRESENTATION DE LA FORMATION

Cette formation est destinée aux professionnels de santé qui souhaitent acquérir et développer les compétences spécifiques dans la prise en charge des protocoles de fragilité afin de lutter contre la perte d'autonomie des personnes âgées.

Grace aux éléments pédagogiques vous pourrez analyser, évaluer, repérer et prévenir les troubles liés au vieillissement. Votre savoir-faire vous permettra d'être le pivot de l'organisation pluri professionnelle du parcours de soins de ces patients avant leur perte d'autonomie.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Définir les aspects règlementaires des concepts de la fragilité et savoir repérer les signes d'alerte
- Connaitre les différents outils d'évaluations gérontologiques de la fragilité
- Maitriser les protocoles de fragilité
- Mettre en œuvre un outil de coordination pluri professionnel

POINTS FORTS DU PROGRAMME

- Emploi d'une méthode active (échanges, cas concret et analyse de pratique, atelier des protocoles)
- Remise d'une clé USB avec documents référencés HAS, en fin de formation
- Programme innovant permettant à l'infirmière à domicile d'être le pivot du diagnostic de la fragilité (Loi HPST)

EN SAVOIR PLUS

Pré-requis : aucun

Public cible : IDE libéral, IDE, personnel d'EHPAD

Durée : 2 jours – Présentiel ou Visio

Eligible : DPC, Autofinancement

RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

[CONSULTER LES DATES DE FORMATION](#)

© Source image : Banque d'image Pixabay

PRESENTATION DE LA FORMATION

L'objectif de cette formation est en premier lieu de présenter aux IDELs les différents types de responsabilité. En effet la responsabilité professionnelle regroupe les responsabilités civile, pénale et disciplinaire. Chaque type de responsabilité répond à un régime distinct, et repose sur des fondements différents. Il est donc important que chaque IDEL comprenne bien quel type de responsabilité peut être engagé, et sur quels textes.

La compréhension des différents régimes de responsabilité permet également d'appréhender les conséquences de leur engagement. En pratique, et en particulier depuis l'apparition du Code de Déontologie, les IDELs font mal la distinction entre une infraction déontologique, une infraction pénale et une faute civile.

Cette formation a également pour objectif que les IDELs distinguent bien les différentes fautes, une faute disciplinaire n'étant pas – par exemple – nécessairement une faute pénale.

Bien cerner les différents types de responsabilité, les procédures à suivre pour les engager et les sanctions possibles aidera à se tourner vers le bon interlocuteur en cas de litige.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre le cadre juridique de l'exercice infirmier libéral
- Connaître l'étendue exacte de la responsabilité professionnelle
- Prendre conscience des risques encourus dans l'exercice de la profession infirmière libérale
- Appréhender le droit des malades

POINTS FORTS DU PROGRAMME

- Programme complet abordant tous les aspects de la responsabilité infirmière (civile mais aussi pénale)
- Profil de la formatrice : avocate spécialisée dans le droit infirmier libéral
- Aperçu complet du processus de responsabilité (obligations, faute, préjudice, indemnisation...)

[EN SAVOIR PLUS](#)

Pré-requis : aucun
Public cible : IDE libéral, IDE
Durée : 1 jour – Présentiel
Eligible : FIF-PL, Autofinancement

SOINS INFIRMIERS ET SURVEILLANCE DES PATIENTS EN POST-OPÉRATOIRE IMMÉDIAT À DOMICILE

[CONSULTER LES DATES DE FORMATION](#)

© Source image : Banque d'image Pixabay

PRESENTATION DE LA FORMATION

L'avenant 6 précise le nouveau rôle des infirmiers dans la surveillance clinique et accompagnement postopératoire à domicile pour les patients inclus dans un dispositif de chirurgie ambulatoire ou RAAC (récupération améliorée après chirurgie).

L'Assurance Maladie a fixé comme objectif le raccourcissement des durées moyennes de séjours hospitaliers. Le parcours RAAC contribue à cette dynamique qui implique tous les acteurs contribuant à la prise en charge chirurgicale. Elle permet de réduire les complications afin d'améliorer et d'accélérer la récupération des patients après une intervention chirurgicale.

Cette formation de deux jours permettra aux apprenants d'acquérir ou d'approfondir des connaissances et compétences concernant le parcours de ces patients, les types d'anesthésies utilisées, la surveillance spécifique en post opératoire afin de sécuriser le retour à domicile des patients bénéficiant de cette dynamique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre les objectifs et enjeux de la RAAC
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques (sécurité, travail en réseau, prévention et traçabilité)
- Prendre en charge un patient en période post opératoire immédiate à domicile.
- Anticiper et prévenir les complications éventuelles

POINTS FORTS DU PROGRAMME

Cette formation favorise les échanges entre les participants et permet une évaluation continue de la compréhension et de l'acquisition des connaissances de l'apprenant par des questions-réponses, des jeux de rôle, des tours de tables, des cas cliniques...

[EN SAVOIR PLUS](#)

Pré-requis : aucun

Pré requis : IDE libéral, IDE

Durée : 2 jours - Présentiel

Eligible : DPC, Autofinancement



TOUCHER - MASSAGE

[CONSULTER LES DATES DE FORMATION](#)

© Source image : Banque d'image Pixabay

PRESENTATION DE LA FORMATION

Créé en 1986, le concept du toucher-massage se définit comme : « Une intention bienveillante qui prend forme grâce au toucher et à l'enchaînement des gestes sur tout ou partie du corps, qui permet de détendre, relaxer, remettre en forme, rassurer, communiquer ou simplement procurer du bien-être, agréable à recevoir et qui plus est à pratiquer. »

Le Toucher-massage est aujourd’hui présent dans les soins dispensés par la médecine traditionnelle aussi bien que par la médecine douce.

Dans nos pratiques professionnelles, il est la clé d'une relation de confiance et de bienveillance.

Cette formation permettra au stagiaire de connaître les concepts théoriques du massage en général, les indications et contre-indications. D'adapter la technique du toucher-massage en tant qu'outil lors des soins de façon spécifique et de promouvoir une qualité relationnelle de soignant à soigné mais aussi de soignant à soignant.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l’issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Découvrir les huiles essentielles utilisées dans le toucher-massage, leurs propriétés, leurs indications et contre-indications
- Pratiquer le toucher-massage dans la gestion du stress et des émotions
- Utiliser le toucher-massage en complément dans la lutte contre la douleur
- Proposer le toucher-massage aux personnes en fin de vie
- Concevoir des huiles de massage pour le toucher-détente

POINTS FORTS DU PROGRAMME

- Connaître les concepts théoriques du massage en général, les indications et contre-indications
- Adapter la technique du toucher-massage comme outil lors des soins de façon spécifique
- Promouvoir une qualité relationnelle de soignant à soigné et de soignant à soignant

[EN SAVOIR PLUS](#)

Pré-requis : Aucun

Public cible : tous

Durée : 2 jours - Présentiel

Éligible : Autofinancement

TUTORAT DES ÉTUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS EN EXERCICE LIBÉRAL

[CONSULTER LES DATES DE FORMATION](#)

© Source image : Banque d'image Pixabay

PRESENTATION DE LA FORMATION

Suivis par plus de 90 000 étudiants, le cursus en soins infirmiers comporte 6 périodes d'« *enseignement clinique* », autrement dit d'apprentissage en contact direct avec des patients. Parmi ces 6 stages, l'un devra obligatoirement s'effectuer sur un lieu de vie : EHPAD, crèche, école, entreprise ou encore domicile des patients. Sa durée sera comprise entre 5 et 15 semaines selon la scolarité déjà effectuée par l'étudiant.

L'accueil d'un étudiant en soins infirmiers au sein d'un cabinet libéral est donc fréquent...

Mais bien que rendu obligatoire par le Code de la Santé Publique¹, l'encadrement d'un stagiaire en formation ne s'improvise pas ! Depuis la réforme des études infirmières de 2009 et une circulaire du Ministère de la Santé de novembre 2016, le tuteur se doit, en effet, d'avoir acquis auparavant des connaissances en termes de référentiel, compétences, portfolio, et système d'évaluation...

Ce programme permettra à l'infirmière et l'infirmier libéral de se plier à ces obligations et de développer toutes les compétences tutorales nécessaires.

1 Source : Article R4311-15 du Code de la Santé Publique

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier et comprendre la fonction de tuteur
- Connaître tous les éléments de la relation tuteur/étudiant et assimiler toutes les notions importantes (référentiel, compétences, portfolio, évaluation...)
- Savoir transmettre des savoirs et favoriser l'intégration du stagiaire
- Construire un parcours d'apprentissage à partir d'objectifs ciblés sur les référentiels
- Aider à la démarche réflexive de l'étudiant jusqu'au travail d'écriture
- Mettre en place un système d'évaluation de l'apprenant

POINTS FORTS DU PROGRAMME

- Formation complète abordant tous les aspects juridiques, pédagogiques et humains de la relation tuteur/étudiant
- Programme exclusivement axé sur le tutorat infirmier libéral
- Alternance des séquences théoriques et de mises en situation via des jeux de rôles
- Contenu actualisé permettant de développer de réelles compétences tutorales

[EN SAVOIR PLUS](#)

Pré-requis : aucun

Public cible : IDE libéral, IDE

Durée : 4 jours– Présentiel

Eligible : DPC, Autofinancement

PRISES EN CHARGE

- **DPC** : Infirmiers conventionnés (titulaires, collaborateurs), indemnisation de 33,76€/h.

Inscription : www.mondpc.fr

Nom organisme ou code = **Infci** ou **1745**

- **FIF PL** : IDEL, prise en charge de 4 jours de formation par an pour 1200€ maximum.

Inscription : www.infci.fr, joindre attestation annuelle URSSAF de versement à la contribution au Fonds formation (FAF).

- **Auto-financement** : charges professionnelles ouvrant droit au crédit d'impôt formation des dirigeants (SMIC horaire X nb heures de formation), doublé en 2022.

Inscription : www.infci.fr

Tarif : 290€ / jour

- **OPCO-Ep** : formations des salariés (secrétaires)

Pour de plus de renseignement contacter l'Infci :



01.55.28.35.87



infci@infci.fr



www.infci.fr



@infci

Adresse : Infci, 9 rue Bezout 75014 PARIS